

# THERMOGRAPHIE DES LOGEMENTS DANS VOTRE COMMUNE

L'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) du Pays Messin avec le soutien de Metz Métropole et de la mairie de Pouilly, propose aux propriétaires occupants de la commune une thermographie extérieure de leur logement. **La thermographie est entièrement gratuite.**

Muni d'une caméra thermique, un conseiller **INFO→ENERGIE** de l'ALEC du Pays Messin effectuera une série de clichés de vos façades, qui vous permettront de visualiser les pertes de chaleur de votre habitation.



**Les logements en copropriété ne sont pas éligibles à l'opération !**

**Inscription: OBLIGATOIRE avant le 25 janvier 2019**

Voir bulletin transmis en boîte aux lettres, ou en mairie, et sur le site <http://www.pouillymoselle.fr>

**VALIDATION de l'inscription par email ou téléphone confirmée par l'ALEC**

**Attention, nombre de places limité**



## Faites-vous « thermographier » !

La commune de Pouilly propose, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin, des sorties thermographiques.

L'objectif est d'étudier, à l'aide d'une caméra thermique, les façades des habitations afin de mesurer les impacts de l'isolation thermique, ainsi que d'identifier des défauts d'isolation ou des fuites d'air.

L'animation est gratuite, mais les places sont restreintes et l'inscription est obligatoire. Une réunion de restitution sera programmée le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à 18h30, à l'issue de laquelle les participants auront toutes les clés pour interpréter les clichés thermographiques qui leur seront remis.

Pour rappel, l'ALEC du Pays Messin met à disposition des habitants, gratuitement et de manière objective (sans intérêt commercial), un conseiller INFO-ENERGIE. Concrètement, ce conseiller est en mesure de prodiguer des conseils objectifs, neutres, personnalisés et gratuits en matière de rénovation thermique et d'éco-construction (équipement de l'habitat, chauffage et eau chaude, matériaux de construction et d'isolation, énergies renouvelables) et également d'aider à dresser un plan de financement fiable pour réduire sa facture énergétique.

Pour vous inscrire, contactez votre mairie par téléphone ou par mail.

